



**Syndicat des Personnels  
Administratifs des  
Services Extérieurs de  
l'Éducation Nationale**

Montreuil,  
Le 14 juin 2023

**FO** SALAIRES, SMIC,  
RETRAITE, POINT D'INDICE,  
MINIMA SOCIAUX...



*L'augmentation  
des salaires,  
c'est maintenant !*

6 – 8, rue Gaston Lauriau  
93 513 MONTREUIL CEDEX  
Email : [spaseen@fo-fneccfp.fr](mailto:spaseen@fo-fneccfp.fr)  
Site : <https://www.spaseenfo.fr>

## DÉGEL DU POINT D'INDICE : le gouvernement fait l'aumône aux agents!

Alors même qu'en mai 2023, le taux d'inflation était équivalent à celui de l'année passée soit plus de 5%, que tous les salariés, du public ou du privé, actifs ou retraités en subissent de plein fouet les conséquences, en constatant la diminution de leur pouvoir d'achat, le gouvernement vient de décider d'augmenter la valeur du point d'indice de... 1,5% au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

La réponse du gouvernement n'est pas à la hauteur de la situation. Cette augmentation n'est qu'une obole misérable ! Tout à sa logique d'austérité, le gouvernement a choisi de ne pas compenser les pertes de salaires subies par les agents de toutes les catégories depuis 2000.

**Et les mesurette d'accompagnement de ces mesures salariales ne sont que des sparadraps :**

- 5 points d'indice supplémentaires pour tous à partir du 1er janvier 2024!
- 1 à 9 points pour les bas de grilles qui ne régleront pas le rattrapage à chaque augmentation du SMIC avec pour conséquence l'aggravation du tassement des grilles et du manque d'attractivité de la Fonction publique.

**Mais également des mesures qui ne rentreront pas dans le calcul de la retraite et ne concerneront pas tous les agents :**

- Une prime non reconductible à l'automne qui ne concernera pas tous les agents.
- Reconstitution de la Gipa, revalorisation des frais de mission, augmentation de la prise en charge des frais de transport en commun, barème de monétisation du compte épargne-temps revalorisé.

Depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu **27 %** de pouvoir d'achat. Avec l'inflation que nous subissons toutes et tous, cette perte de pouvoir d'achat va s'accroître.

Pour le SPASEEN-FO, la revalorisation annoncée ne peut pas être inférieure à ces pertes subies. L'impact de cette maltraitance salariale est aussi désastreux sur le montant des pensions de retraite, calculé principalement sur le salaire indiciaire : les augmentations par à-coups d'IFSE viennent réduire la part indiciaire des rémunérations, ce qui promet des retraites de plus en plus basses.

Cette mesure d'urgence est la seule qui permettra de répondre aux conséquences de l'inflation pour les salariés. Et c'est maintenant !

A l'heure où le gouvernement impose deux ans fermes de plus en allongeant l'âge légal de départ à la retraite, le SPASEEN-FO revendique pour toutes et tous :

- **Une grille de rémunération pour de vraies promotions ! FO revendique au contraire un droit à carrière dans laquelle promotion, avancement et passage d'échelon soient synonymes de forte progression indiciaire.**
- Réouverture immédiate de négociations salariales et 27% d'augmentation du point d'indice en rattrapage des pertes de salaires cumulées ! **10% DES MAINTENANT !**
- **Abrogation de la réforme des retraites !**